



# BREF' CE 31 Janvier 2019

## Actualités : MAP, nombre d'ESI, Sanctions DE, Formation

Le SNU a présenté cinq questions et malgré notre demande, **trois questions n'ont pas été abordées en CE ...** ! Ainsi, rien n'a été dit aux représentants du personnel sur :

- **Le Décret du 30 Décembre 2018 relatif aux sanctions envers les DE, la mise en application des nouvelles échelles de sanction en vigueur** (radiations, suspensions, suppressions, ...), **les modalités de mise en application de l'ORE selon les territoires ou les bassins** (pour rappel la Dg a donné ses instructions à chaque DR le 8 Janvier 2019 et la Direction Régionale s'est engagé à revenir présenter en instance la procédure envisagée par DT pour le Grand Est) Quid de l'ORE ? Quid des modalités pratico-pratiques ? Quid des réponses à apporter aux DE qui vont subir ces nouvelles sanctions ? Attention aux agressions et incivilités à venir !

- **Les Modalités de déploiement de MAP en région GE : pour lequel le SNU a fait la proposition de réduire le nombre d'ESI /demi-journée en période d'apprentissage de l'utilisation de MAP.**

- **La Formation : et les mesures prévues suite à la loi « liberté de choisir son avenir professionnel »** : OPCO, CPF, suppression du CIF, CPF transition, création de France compétences, ... **tant d'un point de vue de notre métier de conseiller, que de notre point de vue de salarié.**

Ces thèmes, ultramédiatisés par le gouvernement et par les médias sont pourtant le quotidien de chaque agent et auront forcément un impact sur le fonctionnement des sites ! Il est regrettable que la Direction Régionale n'ait pas conscience du besoin impérieux d'information du réseau pour ces questions.

## Politique sociale, Conditions de Travail et Emploi

### à Pole Emploi

**Le SNU a émis un avis défavorable** sur la **Politique Sociale** de Pole emploi GRAND EST ! **Résultat des votes : CONTRE = 18 voix (c'est-à-dire Tous les élus sauf l' élu CGC – abstention)**

**A CONSULTER :** [La note de la DIRECTION sur les effectifs / le recrutement / la pyramide des âges / la QVT / la formation / le handicap / et les projections pour 2019](#) (ex : Un ordi portable par agent, etc..)

La Direction revient sur l'année 2018

- Sur la QVT
- Sur la Classification (plus de promos pour plus de monde mais des patits pas de coeff ... !!!)

- **Sur les recours Classification** : avec 154 dossiers de recours commencés auprès des N+1 puis 110 auprès des N+2 puis 50 dossiers de recours qui « **devraient être** » présentés en CPLRC ! (la Direction n'en admet que 21 supposés recevables ! **le SNU et d'autres Organisations contestent cette « recevabilité » qui n'a jamais été écrite, ni signée lors de la nouvelle classification...** )
- Etc...

---

**La déclaration du SNU** « C'est dans un contexte de **réduction d'effectif** que nous est présenté l'ensemble des documents afférents à la politique sociale au sein de Pole Emploi complété du rendu de l'expertise votée par la majorité des élu-es du CCE.

**Pour le SNU Grand Est** et dans ce contexte, ces éléments de bilan interrogent d'ores et déjà voire inquiètent notamment par rapport aux items suivants :

- L'absence de Bilan précis suite aux postes supprimés en 2018 en termes de calcul de charges/ressources réelles et les conséquences induites sur les conditions de travail des agents
- Une augmentation significative du nombre de jours d'arrêt maladie : + 9,31% entre 2016 et 2017 et plus particulièrement les jours d'arrêt maladie de 4 à 5 jours qui explosent + 239% et ceux de +240 jours qui sont en hausse de 146%. Une tendance qui s'est poursuivie en 2018, puisque qu'à octobre 2018, il y avait déjà + 4 % de jours d'arrêt maladie par rapport à 2017.
- Une augmentation de + 9.38% des jours d'arrêt dû aux accidents de travail entre 2016 et 2017, on dénombre 37 accidents de trajet en augmentation de 23,3% par rapport à l'année dernière.
- Une hausse des agressions et incivilités ...
- ...

Pour l'ensemble de ces raisons le SNU émettra donc un avis négatif sur la politique sociale de PE qui démontre au final la volonté de la direction de rechercher toujours plus de gains de productivité dans un contexte d'économies budgétaires. Ces choix ne seront pas sans conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des agent-es et sur la qualité de service due aux usager-es. » **retrouvez [La déclaration intégrale du SNU cliquer ici](#)**

## Nouvelle Organisation DR / GARAS

(Gestion Administrative, Rémunérations et Avantages Sociaux)

**Le contexte** : Une équipe GARAS (ou GAP) sur Nancy composée de 5 agents et un Manager de proximité. Deux départs simultanés mi-janvier 2019 suite à candidatures volontaires (**ndlr : c'est-à-dire sans promotion**) sur des offres publiées dans La Bourse De l'emploi : Une Gestionnaire qui rejoint l'Equipe CRE sur Nancy, un Manager de proximité qui rejoint la Direction des achats, marchés et moyens généraux sur Nancy.

La Direction a donc décidé de modifier l'organisation territoriale de la Direction GARAS (dépendant de la DRAPS) et de transférer l'activité de NANCY sur les deux autres implantations REIMS (10 personnes) et STRASBOURG (14 personnes) !

**Suite à cette modification** (non prévue lors de la réorganisation DR et non présentée lors de la commission de suivi réorg DR), **Quel est maintenant l'avenir des personnes qui de fait se retrouvent sans leur activité ? Est-ce que cela présage d'autres suppressions d'activités en DR à Reims, Nancy ou à Strasbourg ?**

# Le SNU a posé 12 questions à la Direction !

1. Le SNU demande à ce que les collègues ne soient pas entravés dans leur demande de faire des immersions !
2. Le SNU demande à ce que ces collègues soient prioritaires sur les postes qui les intéressent ! Et qu'ils soient informés en amont des postes vacants ou des projets de postes ! (que ce soit en DR ou en DT)
3. Le SNU demande à ce que les collègues n'aient pas à prouver leurs états de service ils ne sont pas responsables de la situation dans laquelle ils se retrouvent !
4. Le SNU demande à savoir comment les portefeuilles seront transférés ? et comment les recrutements seront fait pour Strasbourg et Reims ?
5. Le SNU s'interroge sur les projets de la Direction si les collègues ne trouvent rien d'ici juin ? Que se passera-t-il ? Agence ? ils restent à la DR pour faire quoi ?
6. Le SNU demande quelle compensation/reconnaissance financière à ce énième changement de métier sera possible pour les concernés ? ne peut-on pas prévoir une prime ou augmentation minimale du même type que dans l'accord GPEC sur la transition professionnelle ?
7. Le SNU demande pourquoi le service GARAS avec cette modification doit-il dans son ensemble (Reims, Strasbourg, Nancy) perdre un ou deux postes ?
8. Le SNU demande quelle est l'échéance pour la "fermeture" de Nancy ?
9. Comment gèrerez-vous si les 2 autres territoires ne sont pas prêts (comme cela a été le cas pour le transfert de la paie publique, et idem pour le transfert du 57 ?
10. Que se passe-t-il si un gestionnaire actuel de Nancy est "prêt" à partir avant les autres ? et si un gestionnaire n'a pas trouvé de nouveau poste alors que tous les autres oui ?
11. Quelle garantie financière pour les agents de Nancy, expérimentés sur leur métier actuel, qui redeviennent débutants sur un nouveau poste ?
12. Le SNU demande à propos du suivi de l'accompagnement, quels seront les indicateurs objectifs qui permettront d'évaluer la réussite du dispositif ?

**Les réponses obtenues seront communiquées aux agents concernés !**

## Cotisation Complémentaire Santé

A partir du 1er Janvier 2019 : L'analyse des cotisations versées en 2018 par Pôle emploi et par l'ensemble des agents affiliés (public et privé) conduit à modifier les taux comme suit à effet du 1er janvier 2019 :

- Pour les agents du régime général : la cotisation salariale passe de 1,026% à 1%

- Pour les agents du régime local Alsace Moselle : la cotisation salariale passe de 0,688% à 0,7%.

Le tarif du forfait Mutuelle demeure inchangé : Régime général : 115,70 € et Régime Alsace Moselle : 75,21 €.

## Rupture conventionnelle

Suite à un vote favorable et à l'acceptation de la rupture conventionnelle d'un salarié protégé (élu CGC), **le SNU** a redemandé au Directeur Régional de faire connaître ses critères et d'expliquer pourquoi le bénéfice d'une rupture conventionnelle est si souvent refusé aux agents du réseau pourtant proches de l'âge de la retraite et avec des dizaines d'année de carrière professionnelle à l'agence !

## Œuvres Sociales et Culturelles

**Commission Secours d'urgence** : Pas de dossiers à traiter. Les membres de la Commission doivent prochainement rencontrer les assistantes sociales.

**Situation financière du CE** : Pour le SNU, il est essentiel de rappeler que les décisions de CE doivent être respectées et se traduire fidèlement au niveau budgétaire. La gestion d'un tel budget ne peut se faire sans une certaine rigueur de gestion et toujours dans l'intérêt des agents et non d'un syndicat.

**Compte rendu Commission ASC** : Des sorties/projets sont en prévision pour le second semestre 2019, nous y reviendrons dans le cadre des orientations 2019 (CE de Février ou de mars) !

#### **Journée Parcs d'attraction le 27 Avril 2019 :**

	<b>Walygator</b>	<b>Nigloland</b>	<b>Europa-Park</b>	<b>Fraispertuis</b>
Prix public indicatif	14,5	25,5	43,5	19,5
<b>Tarif</b> (Avec prise en charge CE)	<b>AGENT : 7€ CONJOINT : 11€ ENFANT : 4€</b>	<b>AGENT : 12€ CONJOINT : 20€ ENFANT : 7€</b>	<b>AGENT : 21€ CONJOINT : 34€ ENFANT : 13€</b>	<b>AGENT : 9€ CONJOINT : 15€ ENFANT : 5€</b>

**14 POUR** (SNU, CFTC, FO, CGC, CFDT) - **3 Abstentions** (élus adhérents Snap), la sortie journée est adoptée.

#### **NOUVEAUX Tarifs des mobil-homes 2019 :**

	<b>Saint Pol de Léon</b>	<b>Saint Aygulf</b>
BASSE SAISON : De l'ouverture du camping au 06/07/2019 – Du 31/08 à la fermeture du camping	<b>180 €</b>	<b>180 €</b>
HAUTE SAISON : Du 06/07/2019 au 31/08/2019	<b>230 €</b>	<b>300 €</b>

**15 POUR** (SNU, CFTC, FO, CGC, CFDT) - **3 Abstentions** (élus adhérents Snap)

Nb : Une majorité d'élus CE a décidé de ne plus utiliser le **mobil-home du CE de VALRAS** ! Une réflexion devra être menée sur les orientations mais en attendant c'est une solution de moins pour les agents pour partir en vacances à un bon rapport qualité/prix ... !

**Le CE est l'affaire de tous les agents ! Exigeons le mieux !**

Prochaine réunion du Comité d'établissement, le Jeudi 28 Février 2019



L'équipe SNU au CE : Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT - Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ